

# VÉHICULE DE CATÉGORIE PAYANTE

Modalités

## ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

**Pour acheter une carte d'accès :**

■ **AU GUICHET DE LA RÉGIE**

paiement espèces, carte bancaire ou chèque  
au 10, avenue Roger Salengro à Vaulx-en-Verin

Horaires :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30  
le vendredi de 8h30 à 12h

■ **PAR COURRIER :**

Renvoyez le bon de commande ci-dessous  
avec un chèque à l'ordre de DECHETTERIES RR

Métropole de Lyon

DDUCV - Direction Eau et Gestion des Déchets / TVM  
CS 33569  
69 505 Lyon cedex 03

✂️ .....  
**Merci de m'envoyer par courrier une carte contre mon chèque ci-joint**

**1 passage (32 €)** ou  **5 passages (160 €)**

Nom : .....

Adresse : .....

La Métropole de Lyon décline toute responsabilité en cas de perte d'une carte lors de son acheminement par voie postale

# VÉHICULES DE CATÉGORIE PAYANTE

- Fourgon ou véhicule utilitaire dont le PTAC est compris entre 2 tonnes et 3.5 tonnes
- Remorque dont le PTAC est compris entre 500 kg et 750 kg
- Remorque dont le PTAC ne peut être justifié par l'usager

## RAPPEL

- Longueur maximum : 5 mètres
- Hauteur maximum : 2.5 mètres
- PTAC maximum : 3.5 tonnes

Les véhicules à plateau ainsi que les bennes sont interdits

**Attention, l'accès aux déchèteries  
est autorisé  
dans la limite de 4 passages par mois**



Je facilite mon accès en ayant une carte  
Je planifie mes apports  
Je trie pour diminuer mon temps de passage